



**Avis du contenu du calendrier des séances du conseil d'agglomération pour
l'année 2023**

Lors de sa séance tenue le 20 octobre 2022, le conseil d'agglomération a établi le calendrier de ses séances ordinaires pour l'année 2023, à compter de 16 h, aux jours suivants :

19 janvier, 16 février, 23 mars, 20 avril, 18 mai, 15 juin, 6 juillet, 24 août, 21 septembre, 19 octobre, 16 novembre et 7 décembre.

Ces séances seront tenues à la salle du conseil de l'hôtel de Ville, 4250 Chemin de la Savane, Longueuil.

Longueuil, le 8 novembre 2022
Carole Leroux, avocate
Assistante-greffière de la Ville